

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 28 août 2001

établissant les critères écologiques pour l'attribution du label écologique communautaire aux amendements pour sols et aux milieux de culture

[notifiée sous le numéro C(2001) 2597]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2001/688/CE)

(JO L 242 du 12.9.2001, p. 17)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision 2006/799/CE de la Commission du 3 novembre 2006	L 325	28	24.11.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001D0688:20050520:FR:PDF>